

<http://www.ujfp.org/spip.php?article8095>



# Appel à soutenir les 17 personnes assignées au Tribunal de Paris pour expulsion

Copaf

COLLECTIF POUR L'AVENIR DES FOYERS

es et les discriminations - Sans-papiers, réfugiés, migrants, exilés -

Date de mise en ligne : mardi 6 octobre 2020

---

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

---

**Le Collectif pour l'avenir des foyers de travailleurs immigrés (Copaf) a lancé l'appel ci-dessous pour soutenir 17 résidents de foyers assignés par leurs bailleurs, Adoma-CDC Habitat et Coallia, devant le tribunal en vue de leur expulsion.**

**L'UJFP, signataire de cet appel, demande à toutes et tous d'assister à ces procès afin d'y soutenir les assignés.**

**Adoma et Coallia ont eu 17 réponses identiques aux demandes des résidents :  
EXPULSION ! EXPULSION ! EXPULSION ! EXPULSION ! EXPULSION ! EXPULSION  
! EXPULSION ! EXPULSION ! EXPULSION ! EXPULSION ! EXPULSION ! EXPULSION  
! EXPULSION ! EXPULSION ! EXPULSION ! EXPULSION ! EXPULSION !**

Voilà le nombre de personnes que les sociétés ADOMA CDC-HABITAT et COALLIA vont chercher à mettre à la rue cette semaine du 5 octobre 2020.

D'abord le mardi 6, à 14h au Tribunal de Paris, Porte de Clichy, Adoma va chercher à expulser 14 ex-résidents du foyer 11-13 rue Bellièvre, logés provisoirement dans le bâtiment du 21 route des Fortifications à la Porte Dorée. Le crime de ces 14 personnes ? D'avoir hébergé un membre de leur famille ? Non. D'être en retard de leur loyer ? Même pas.

Leur crime c'est d'avoir refusé un relogement qui leur était proposé dans le 17ème ou le 18ème, alors que, selon l'accord tacite qui liait les résidents et le gestionnaire du foyer, Coallia, ils devaient avoir la priorité pour revenir à la résidence reconstruite de la rue Bellièvre. Par une suite d'incidents, cet accord n'a pas été respecté et les voilà, qui tenaient par-dessus tout à rester dans le 13ème et le sud de Paris, obligés d'accepter de se déplacer ailleurs. Plutôt que d'essayer de relancer les négociations ou trouver des solutions de compromis, Adoma et Coallia préfèrent mettre en branle la machine à expulser. La Ville de Paris a oralement fait savoir qu'elle ne « souhaitait » pas une expulsion, mais n'ose même pas mettre son souhait par écrit. Un courage politique qui nous laisse admiratif !

Quant aux trois autres expulsés potentiels, il s'agit d'un papa, d'une maman et d'une fillette de bientôt 3 ans qui vient tout juste de commencer son école maternelle. Leur crime à eux ? Co-habiter, faute de mieux, dans une chambre de 15m<sup>2</sup> au foyer 31 rue de la Duée, Paris 20ème. Victimes de la crise du logement, ainsi que des aléas de la politique de regroupement familial et d'asile politique de la République Française, les voilà tous les trois assignés devant le même Tribunal de Paris à la Porte de Clichy, jeudi 8 décembre à 9h.

Nous allons assister à ces procès et nous appelons à soutenir les assignés.

Non, il n'est pas soutenable que le seul outil que connaissent les gestionnaires des foyers soit l'expulsion, une punition d'une violence extrême dans cette « zone tendue » qu'est le marché du logement à Paris. Non, il n'est pas tolérable que des sociétés qui se targuent d'avoir une vocation sociale, qui affichent leurs slogans hypocrites : « Plus de 50 ans au service des plus fragilisés », « Vivez l'habitat solidaire », aient comme manière prioritaire et quasi-unique pour régler des problèmes l'huissier et les forces de l'ordre.

Nous les dénonçons, nous dénonçons leurs pratiques et leur hypocrisie, leur vision à court terme obnubilée par les seuls impératifs financiers, leurs gestionnaires auto-satisfaits, grassement payés, qui décident du haut de leurs résidences pavillonnaires cossus du sort des pauvres et des précaires qui les font vivre.

## **Appel à soutenir les 17 personnes assignées au Tribunal de Paris pour expulsion**

---

Nous appelons à soutenir ces assignés mardi 6 octobre à 14h, jeudi 8 octobre à 9h, au Tribunal de Paris, Porte de Clichy, pour dire NON AUX EXPULSIONS ! D'autres solutions existent et doivent être trouvées par la négociation et sans recours à la force, des solutions qui imposent le DROIT AU LOGEMENT POUR TOUS !

Le 3 octobre 2020,

Copaf, 06 87 61 29 77, [copaf@copaf.ouvaton.org](mailto:copaf@copaf.ouvaton.org)